Communiqué de presse

**2 APPELS A PROJETS SPORT**

**Le Gouvernement francophone bruxellois, à l’initiative de sa Ministre-Présidente chargée du sport, Fadila Laanan, a approuvé, ce 18 octobre 2016, l’octroi de près de 500.000 euros de subsides à destination des clubs et associations sportives de la capitale.**

L’objectif : développer le sport pour tous en décloisonnant cette politique, en créant de nouvelles dynamiques entre secteurs, en privilégiant des publics délaissés et en faisant la promotion des activités sportives tout azimut.

*« La pratique d’un sport est bénéfique à de nombreux niveaux : amélioration de la santé et de la condition physique, apprentissage de valeurs universelles, dynamique d’intégration, création de liens sociaux, développement du mieux-vivre ensemble et de la cohésion sociale.*

*Pour toutes ces raisons,* ***le sport doit être accessible*** *à toutes et tous, sans distinction et sans limite d’âge.*

*Afin de structurer au mieux les subsides alloués par la Commission communautaire française, j’ai donc lancé* ***deux appels à projets spécifiques***», Fadila Laanan

Le premier est connu, il s’agit de l’appel à projets pour des activités de **« Sport au féminin »**. En 2016, c’est la dixième année consécutive que la Commission communautaire française met à l’honneur des associations de quartier qui, par leurs actions, touchent tant l'égalité des chances que la santé publique ou encore la cohésion sociale. Un budget de 180.000 euros en 2016 a été attribué à 31 ASBL.

Le deuxième appel à projets, intitulé **« Sport pour tous »**, est une nouveauté 2016. Au travers de cette appel, qui se décline en 5 axes spécifiques, j’ai l’intention de :

* renforcer la promotion du sport vers le grand public ;
* développer l’offre sportive adaptée (sport axé santé et sport senior) ;
* rendre le sport plus accessible socialement ;
* développer le rôle éducatif du sport auprès des jeunes ;
* soutenir les actions prônant le fair-play et la lutte contre les discriminations.

Un budget de 300.000 euros en 2016 a été engagé par le Gouvernement francophone bruxellois dans le cadre de cet appel à projets et financera 58 projets différents.

Ces appels à projets ont le mérite de définir une vision et des objectifs clairs. Le Commission communautaire française veut s’imposer comme un acteur proche et à l’écoute de ses administrés, une institution moderne et flexible.